



## ➤ Règlement d'admission

**Epreuve écrite d'admissibilité :** L'épreuve écrite d'une durée d'une heure et demie prend la forme d'un questionnaire de dix questions portant sur des thèmes d'actualité sociale.

Cette épreuve permettra d'évaluer :

- La lecture et compréhension des consignes écrites
- La rédaction d'un message simple et compréhensible pour le lecteur.

**Les candidats dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité sont titulaires des diplômes suivant :**

- Diplôme de niveau IV ou supérieur
- Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant, Diplôme Professionnel d'Auxiliaire de Puériculture
- BEP Carrières Sanitaires et Sociales, ou Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)
- BEPA option Services aux Personnes, BAPAAT, CAP Petite Enfance, Titre Assistant de Vie Dépendance
- CAPA Services en Milieu Rural, Diplôme d'Etat d'Assistant Familial, Titre Assistant de Vie au Familial
- CAP ATMFC ; Diplôme d'Etat Moniteur Educateur

**Joindre impérativement au dossier d'inscription la photocopie du titre ou du diplôme qui vous dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité.**

## Epreuve d'admission :

Elle consiste en un entretien de 30 minutes mené par un jury composé d'un formateur de l'établissement de formation et d'un professionnel du secteur social ou médico-social, à partir d'un sujet tiré au sort au préalable par le candidat.

Cette épreuve est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge, du contexte de l'intervention des AES et de son adhésion au projet pédagogique de l'organisme de formation.

**Cette épreuve permettra d'évaluer :**

- La connaissance du métier d'Accompagnant Educatif et Social et de la formation
- L'expression orale
- La capacité à travailler en équipe
- La capacité à adapter son comportement en fonction de l'interlocuteur
- Le sens des responsabilités
- L'autonomie dans le travail

## ➤ Qualité des formateurs

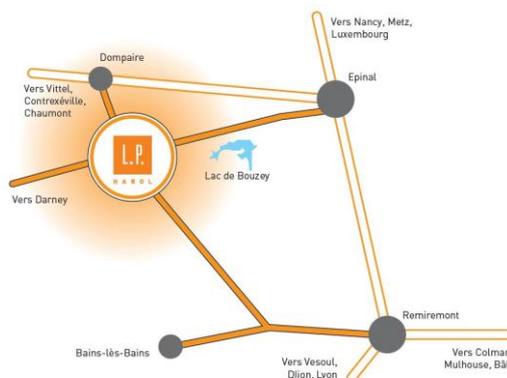
- **THOMAS Valérie :** Responsable du centre de formation - Titre universitaire de formateur d'adultes - Intervention en DEAES (Anciennement AMP AVS) /CAP Petite Enfance.
- **HUMBERT Christel :** Titre de formateur - Intervention en Service à la personne/Commerce et vente/Pratiques professionnelles, culinaires et sanitaires.
- **RIBAUDO Nadine :** Diplôme d'état d'infirmière - Intervention en biologie/connaissances de la personne/ergonomie.

## ➤ Lieu de formation et contact :

### Centre de Formation La Providence

684 rue de la Mairie  
88270 Harol

Contact du Lundi au Vendredi de :  
8h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00  
Téléphone : 03 29 66 84 23  
Site internet : [www.leap-harol.fr](http://www.leap-harol.fr)  
Mail : [harol@cneap.fr](mailto:harol@cneap.fr)



D.E.A.E.S



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Emploi et Inclusion » 2014-2020.



Màj 09/03/2020